

[Text]

more than just simple access to existing programs. We regard our right as being based on the rights of aboriginal people and the rights of a nation. So far, education as a right of the Métis is far from being utilized. I am here to tell you that education must be at the forefront of issues considered by the federal government with respect to Métis people and their aspirations.

For a Manitoba example that illustrates these points I would refer to you the Louis Riel Institute as conceived by the Manitoba Métis Federation. Within the existing tripartite self-government negotiations in Manitoba involving the Government of Canada, the Province of Manitoba and the Métis Federation as the government of the Métis in Manitoba, we advanced the establishment of the Louis Riel Institute—LRI, as we know it—as an incremental step towards Métis self-government.

The LRI is intended to serve as our institution in the education field, beginning with responsibilities for advocacy to allow intervention on behalf of Métis students to ensure the best possible quality of education is achieved. In addition, the LRI is intended to conduct research in education and to develop Métis-appropriate and historically accurate curriculum for use by all students.

These laudable goals of the LRI have been recognized by the government of Manitoba and they have tentatively agreed to introduce provincial legislation to establish the LRI. However, an impediment is the refusal of the federal government to fund any educational system because of recognized provincial responsibility for education. The result is that progress has been stalled mainly because the federal government does not want to fund an area of provincial responsibility. At the same time, the federal government does not want to assume its responsibility for Métis people as one of the recognized aboriginal people of Canada.

I would like to propose a national process to move towards a coordinated approach to Canada's education which would involve the federal and provincial governments and representatives of the governments of the aboriginal people. From the Métis perspective I would like this committee to endorse and support such a national meeting within the Métis homeland involving the appropriate federal ministers and provincial ministers from Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, B.C., and the Northwest Territories, and involving the appropriate Métis political leaders from each of these provinces and from the Métis National Council level.

The objective of this meeting would be to involve all the responsible parties in a concerted effort to advance Métis education interests in each of these provinces and to further advance towards Métis self-government in education by means of a coordinated approach. Perhaps we can work together on Métis education issues and not only make progress here but show the rest of the country that a coordinated effort is possible when all parties are willing to progress on real issues.

[Translation]

donc que nous exigeons plus que le simple accès aux programmes existants. Nous considérons que notre droit est fondé sur les droits des peuples autochtones et sur les droits d'une nation. Jusqu'à maintenant, le droit à l'éducation des Métis est loin d'être une réalité. Je suis ici pour vous dire que l'éducation doit être la plus haute priorité du gouvernement fédéral en ce qui concerne les Métis et leurs aspirations.

Pour prendre un exemple au Manitoba afin d'illustrer ce que je viens de dire, je mentionnerai le «Louis Riel Institute» établi par la «Manitoba Metis Federation». Dans le cadre des négociations tripartites actuelles concernant le gouvernement autonome au Manitoba, auxquelles participent le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et la «Metis Federation» à titre de gouvernement des Métis au Manitoba, nous avons proposé l'établissement du «Louis Riel Institute»—que nous appelons «LRI»—comme un pas en avant vers l'autonomie politique des Métis.

Le LRI est appelé à devenir notre établissement d'éducation. Son mandat premier serait d'intervenir au nom des étudiants métis pour qu'ils reçoivent la meilleure éducation possible. Aussi, le LRI aurait comme mandat de faire des recherches en éducation et d'élaborer des programmes d'étude convenant aux Métis et historiquement exacts pour tous les étudiants.

Ces buts louables du LRI ont été reconnus par le gouvernement du Manitoba, qui a convenu conditionnellement de présenter un projet de loi instituant l'établissement. Il existe toutefois un obstacle: le refus du gouvernement fédéral de financer un réseau d'éducation parce que cette compétence appartient notoirement aux provinces. Les choses en sont donc au point mort principalement parce que le gouvernement fédéral refuse de verser de l'argent dans un domaine de compétence provinciale. Du même coup, le gouvernement fédéral refuse d'assumer ses responsabilités envers le peuple métis comme l'un des peuples autochtones reconnus du Canada.

Je veux proposer une démarche d'envergure nationale pour la mise en place d'une formule coordonnée en matière d'éducation au Canada. Cette démarche mettrait à contribution le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, de même que les représentants des gouvernements des peuples autochtones. Du point de vue des Métis, je voudrais que votre comité entérine et appuie une telle réunion nationale dans le pays métis, avec la participation des ministres fédéraux appropriés, des ministres provinciaux de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, de même que des chefs politiques métis de chacune de ces provinces et du Ralliement national des Métis.

Il s'agirait de mettre à contribution toutes les parties responsables dans un effort concerté en vue de promouvoir, par la concertation, les intérêts des Métis en matière d'éducation dans chacune de ces provinces, de même que leur autonomie gouvernementale dans le domaine de l'éducation. Nous pourrions peut-être collaborer sur les questions d'éducation intéressant les Métis et non seulement réaliser des progrès à cet égard, mais aussi montrer au reste du pays qu'un effort concerté est possible si toutes les parties sont disposées à régler les véritables problèmes.